

Tél 01 64 20 57 09 (Centre) Tél 01 64 04 03 28 (Champlat) Courriel Ce.0770358w@ac-creteil.fr Ce.0770357v@ac-creteil.fr	X Elémentaire X Primaire	1 ^{er} trimestre 2 ^e trimestre 3^e trimestre Extraordinaire	Date Le 16/06/2022 De 18 H à 19 H 30
--	-----------------------------	---	---

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	M.Renaud - M. Sillitti - Mme Gouëlibo - Mme Phily - Mme Suchaud - Bonnard - Mme Devillers - M. Gerard - Mme Mounichetty - Mme Calarnou - Mme Rabin-Martinie
Membres du RASED	
IEN ou son représentant	
DDEN	
Parents élus	Mme Moreau - Mme Goberville - Mme Hallard - Mme Saint Omer - Mme Agrapart
Conseiller municipal	M. Rousseau (Maire) M. Berthaut, Mme Cocquet
Autres membres invités	
Absent(es)	Absent(es) excusé(es) : M. et Mme Lefloch

Président(e) de séance : M.Renaud	Secrétaire de séance : M.Sillitti
--------------------------------------	--------------------------------------

ORDRE DU JOUR du troisième conseil d'école

- 1) Rentrée 2022/2023***
- 2) Équipes pédagogiques***
- 3) Situation sanitaire***
- 4) Fournitures scolaires 2022***
- 5) Bilan et demande de travaux, achat matériel***
- 6) DUERP***
- 7) Bilan des coopératives***
- 8) Organisation des élections des parents d'élèves pour l'année 2022/2023***
- 9) Questions des parents d'élèves***

Rentrée 2022/2023

a. Effectifs prévisionnels

Sous réserve de modification, nous envisageons pour :

École primaire du Champlat

Avec une arrivée estimée de 24 élèves en petite section, nous aurons :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	Total
25 (28)	23	27	27	24	33(21 basculent au Centre)	141

Les effectifs restent stables pour l'année prochaine, sachant que nous pouvons nous attendre à des départs et des arrivées dans les semaines à venir.

École du Centre

CE2	CM1	CM2	Total
21	18	25	64

Les effectifs à l'école du Centre sont en légère baisse par rapport à l'an passé mais nous sommes également dans l'attente d'inscription dans les semaines à venir.

- 2) Équipes pédagogiques et répartition

a. Équipes pédagogiques

École primaire du Champlat

L'équipe du Champlat accueille Mme Rabin-Martinie dans notre équipe en remplacement de Mme GOUELIBO qui part en retraite. Nous la remercions tous chaleureusement de ces décennies d'enseignements dans ces murs, sa joie et sa gentillesse vont nous manquer à tous.

École du Centre

A l'école du Centre, l'équipe reste inchangée.

b. Répartitions

La répartition des effectifs et la création des classes n'a pas encore fait l'objet de réunion. Avec les futurs départs et arrivées, elle pourrait n'être décidée qu'au dernier moment. Afin de respecter au mieux les RGPD, les listes ne seront pas affichées à l'extérieur. Les enfants découvriront leur classe et leur professeur le jour de la rentrée.

3) Situation sanitaire

a. Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire est allégé, le port du masque en extérieur / intérieur n'est plus obligatoire et il est laissé à la discrétion des enseignants pour eux-mêmes. A l'heure actuelle, nous assistons à une reprises de cas positifs dans nos classes. Il convient d'être toujours aussi vigilant.

Si les horaires de rentrée du centre sont toujours en décalé, ils reprendront à la normale en septembre.

- **4) Fournitures scolaires**

La commune confirme le budget qui sera de 49 euros/élèves, auquel on ajoute 200 euros par classe pour la direction. L'ensemble des professeurs tient à remercier la mairie pour ce maintien de budget qui est conséquent par rapport à d'autres communes.

Les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur le fait de rassembler les commandes des familles pour commander en gros via un prestataire.

École du Champlat et du Centre.

La liste des fournitures demandées par les professeurs sera communiquée d'ici la fin de l'année via le carnet de liaison. Nous restons dans le cadre de fournitures établies par le ministère et qui semblent raisonnables pour l'ensemble des familles.

Elles seront d'autre part disponible sur l'ENT pendant les vacances

- **5) Bilan, demande de travaux et achat de matériel**

- a. **Bilan et demande de travaux**

L'école du Champlat :

Nous remercions la mairie pour l'installation des parasols dans la cour des maternelles ce qui permet d'avoir un coin à l'ombre dans cet espace baigné de soleil toute la journée.

L'équipe demande des jeux de clé plus nombreux pour le local à vélo et matériel EPS à la commune. L'école ne disposant que d'un jeu actuellement.

Le grillage à droite du portail, rue de la poterne s'arrache et commence à être dangereux pour enfants qui jouent avec.

Le changement de tableau dans la classe de Mme DEVILLERS laisse un mur à nu. La mairie est d'accord pour y fixer du liège ignifugé.

Le panneau de la zone en cas d'évacuation de rassemblement est décroché.

Le goudron côté portail commence à se désagréger.

L'école du Centre :

Nous remercions la mairie pour l'installation des nouveaux tableaux dans nos salles de classe, pour la réparation des tuiles sous le préau, pour la restauration du portail d'entrée ainsi que du portillon menant à la seconde sortie de l'école. Nous tenons aussi à remercier la municipalité pour son aide à l'entretien du potager et pour la mise en place des paniers de basket dans la cour. Nous remercions également la mairie pour les travaux effectués sur la chaudière de l'école.

- **6) Exercices de sécurité et DUERP**

- a. **PPMS :**

Le Champlat et le Centre

Le dernier exercice d'incendie de cette année a eu lieu le 8 avril 2022, nous avons évacué les classes et procédé aux comptages en moins de deux minutes. Les petites sections ont participé à cet exercice.

- b. **DUERP**

L'actualisation du DUERP a lieu chaque année et sa mise à jour est présentée lors des conseils d'école.

À l'école du Champlat, les travaux urgents restent :

- La mise en place de garde-fous sur les rampes pour personne à mobilité réduite.
- La chaleur difficilement supportable dans les préfabriqués surtout pendant cette période.
- Il manque des crochets aux portes des toilettes de la cour et des portes du préau.

- Le panneau de zone de rassemblement est à refixer à l'extérieur.
La fiche de synthèse sera envoyée à la mairie.

À l'école du centre :

La visite a eu lieu avec M. Berthaut, et sa mise à jour a été effectuée.

Les travaux envisageables au Centre sont :

Des protections anti-pince-doigts aux portes du couloir.

• 7) Bilan coopératives

Avant de parler à proprement dit du bilan des coopératives, nous tenons à remercier pour leur générosité :

- La famille PACIORA pour le don effectué aux écoles des communes suite à la course organisée en mai.
- Les anciens salariés d'Arjo-Wiggins qui ont fait un don du restant du fond de leur association.
- Le club d'athlétisme de Coulommiers qui a participé de façon active à l'organisation de de cette manifestation.

L'ensemble des fonds du don sera alloué à l'achat de matériel d'EPS pour les écoles de la commune. Le montant de ces dons s'élevant à 1603 euros pour le Champlat et 802 euros pour le Centre.

a. école du Champlat

REVENUS		DEPENSES	
Solde exercice 2020 2021	3968,63		
Subvention Mairie	1500		
Dons coopérative	1560	Assurance MAE	89,93
Photos / Marché Noël	3171,57	USEP 2020-2021 reliquat	954,36
Dons Prieur / DRIOT	71,57	Remboursement dépense PE	0
		Abonnement EdL	75
		Miellerie en cours	425
		Paiement photos	1821,9
		Sortie Rocheton	766,3
		USEP/ APAC assurances	262,13
		Darche-gros	1820
Total revenus	6303,14	Total dépenses	6214,62
SOLDE en cours	4057,15		

Reste des factures dont la coopérative doit s'acquitter : le paiement des sorties de la miellerie pour les autres classes, et les transports en bus de cette sortie. Une demande de subvention pour les transport a été faite au niveau de la mairie.

b. Ecole du centre

Le montant de la coopérative s'élevait à 1190,13 euros en début d'année.

Entrées : (2242 euros)		Sorties (1687,19 euros)	
Dons (915 euros)		Cotisations OCCE (189,09 euros)	
Photos (1327 euros)		Frais prélevés par la Bred (bred direct Service 15euros)	
Marché de Noël (380 euros)		Dépense ingrédients marché de Noël (76,34 euros)	
		Achat de livre (Cap éducation 34 euros)	
		Achats liés au potager (9,48 euros)	
		Sortie au musée Jean de La Fontaine (207,90 euros)	
		Visite et spectacle de la volerie aux aigles de Château-Thierry (379,50 euros)	
		Paiement photos (861,70 euros)	
Total des entrées	2622 euros	Total des dépenses	1773,01 euros
SOLDE au 16/06/2022	2039,12 euros		

- **Sorties et manifestations :**

Le Champlat :

Les sorties de fin d'année ont commencé. Il s'agit de visiter la miellerie de Villeneuve sur Bellot. Les PS et les MS ont déjà effectué la sortie. Les autres classes sortiront la semaine prochaine. Les paiements n'apparaissent pas tous dans les bilans, car leur facturation est en cours.

Le Centre :

La sortie prévue le 17 mai à Château-Thierry a pu avoir lieu grâce à la prise en charge des transports par la mairie pour un coût de 1110 euros. La sortie s'est très bien déroulée et nous remercions M. Rousseau pour sa venue en tant qu'accompagnateur ainsi que les parents d'élèves présents.

Pour les deux écoles :

Une kermesse est organisée par les parents d'élèves le 1 er juillet à la suite du spectacle offert par la commune. Les volontaires sont activement recherchés pour que cet événement se déroule pour le mieux.

a. Photo de classe 2022 - 2023

La traditionnelle photo de classe pour l'année prochaine aura lieu le vendredi 15 octobre pour l'école du Champlat et le jeudi 13 octobre au matin pour l'école du Centre.

- **8) Organisation des élections des parents d'élèves pour l'année 2022/2023**

Afin d'assurer une bonne organisation et de veiller au bon déroulement des futures élections, il nous faut mettre en place une commission dont la composition est prévue à l'article 1^{er} de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié.

En effet, celui-ci prévoit que l'on désigne une commission composée :

- du directeur d'école, président,
- d'un enseignant,

- de deux parents d'élèves issus du dernier scrutin,
- d'un délégué départemental de l'Education Nationale
- d'un représentant de la collectivité locale.

Nous aimerions donc savoir qui serait disponible parmi les parents élus, les enseignants et les représentants de la mairie pour faire partie de cette commission ?

- **9) Questions des parents :**

Pas de question

La séance est levée à : 19h30

Le président M. RENAUD

Le secrétaire M. SILLITTI